



Payer pour travailler ? Non merci !

Malgré une revalorisation de l'indemnité kilométrique les écarts de prix entre la Corse et le continent restent très importants dans l'île. Le prix des carburants est plus élevé. Au-delà de l'essence c'est la vie qui est plus chère du fait de notre insularité.

C'est pourquoi les organisations syndicales de la direction régionale vous demandent de prendre en compte cette donnée dans le traitement des enquêtes ménage de l'île.

Au sein d'un même établissement des situations d'inégalités aberrantes

Aujourd'hui on demande aux enquêteurs des justificatifs de repas (assis) pour engager les remboursements. Pendant une campagne du RP ce fut la même chose demandée aux superviseurs, cette situation n'a pas duré et aujourd'hui on est revenu à un forfait repas.

La ruralité de la corse est une réalité que personne ne peut nier. Trouver une table où manger dans certaines zones (et hors saison touristique) est impossible. Et pourtant les enquêtes mangent ! Il faut que les repas soient comptabilisés forfaitairement ou à défaut que tout justificatifs soit acceptés (tickets de supermarché ou de boulangerie sans restauration sur place).

Notre règlement intérieur prévoit pour les agents de l'Insee la possibilité de s'absenter pour indisposition de courte durée ainsi que des jours d'absences pour garde d'enfant. Ces dispositions nous offrent une qualité de vie au travail meilleure. Pourquoi les enquêtes ne peuvent-elles pas également bénéficier de ces accommodements ?

Aujourd'hui il est impératif d'augmenter les bases de remboursements de l'ensemble des enquêteurs de l'Insee, d'adapter aux territoires les spécificités qui leurs sont propres, et de bannir les inégalités de traitements !

